



Programme de formation

TFP APS - Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Version 1 du 26/10/2022

Objectifs :

Permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires aux missions d'agent de prévention et de sécurité et connaître les bases du métier.

Public concerné et prérequis :

Tout public souhaitant exercer la fonction d'agent de prévention et de sécurité.

Prérequis :

- avoir un numéro d'autorisation préalable valide délivré par le CNAPS. (nous contacter)
- Test de branche effectué, connaissance en base informatique, savoir lire parler et comprendre le français. (12/20 minimum)
- Pour les ressortissants étrangers disposer d'un titre de séjour depuis 5 années minimum
- un test B1 pour les personnes né à l'étranger

Groupe de 6 à 12 personnes maximum

Qualification des intervenants :

Formateurs agréés par l'ADEF

Formateurs en Sécurité privée

Formateurs de Secourisme

Formateurs SSIAP

Moyens pédagogiques et techniques :

Théorie en salle, cas concret, face à face pédagogique, mise en situation, QCM d'entraînement

Fréquence des tests pendant la formation :

- 40% écrit/QCM/4QCU d'entraînement via le site de l'ADEF
- 60% pratique ronde de sécurité - gestion du PC

Théorie : Supports audiovisuels / Documents stagiaires

Pratique : Extincteurs, RIA, SSI, PC Sécurité équipé de vidéo et télésurveillance



Programme de formation

TFP APS - Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Version 1 du 26/10/2022

Durée :

182 heures.

Programme :

Programme conforme à l'arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité.

175 heures de face à face pédagogique et 7 heures d'examen soit 182 h au total

UV 1 : Module Secourisme SST

- Situer le rôle du SST dans l'entreprise
- Protéger, examiner, faire alerter ou alerter

UV 2 : Module Environnement juridique

- Le livre VI du code de la sécurité intérieure
- Les dispositions utiles du code pénal
- Application de l'article 73 du CPP
- Les garanties liées au respect des libertés publiques
- La déontologie professionnelle
- Les principes de la République
- Organisation judiciaire en France

UV 3 : module Gestion des conflits

- Analyse des comportements conflictuelles
- Résoudre un conflit
- Gérer une situation conflictuelle
- Mise en situation pratique dans le cadre de la gestion des conflits lors des missions de l'agent de prévention et de sécurité

UV 4 : Module Stratégique

- Outil informatique
- Transmission des consignes
- Rédiger une main courante manuscrite et avec le logiciel

UV 5 : Module Prévention des risques d'incendie

- Phénomène de l'incendie et sa propagation
- Initiation au risque incendie
- La gestion des alarmes
- les consignes, interventions des secours extérieurs
- fonctionnement des moyens de secours de lutte contre l'incendie



Programme de formation

TFP APS - Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Version 1 du 26/10/2022

UV 6 : Module Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier

- Application de l'article 73 du CPP
- Filière de surveillance
- Filière de la distribution
- Appréhender une personne

UV 7 : Module Sensibilisation aux risques terroristes

- Les risques terroristes
- Les différentes menaces terroristes
- Les niveaux de risque associés
- Les différents matériels terroristes
- Développer ses réflexes, détecter, prévenir et se protéger

UV 8 : Module Professionnel

- Surveillance et gardiennage
- Techniques d'information et de communication
- Transmission des consignes et les informations
- Préparation et mise en œuvre d'une mission
- Préparation et mise en œuvre d'une intervention
- Contrôle d'accès d'un site
- Poste de contrôle de sécurité
- Rondes de surveillance et système de contrôle de ronde

UV 9 : Module Palpation de sécurité et inspection des bagages

- Inspection visuelle des bagages
- Techniques de palpation de sécurité
- Cadre législatif

UV 10 : Module Surveillance par moyens électroniques de sécurité

- la station de télésurveillance et son fonctionnement
- La vidéoprotection et la vidéosurveillance et son fonctionnement
- la certification et les critères de qualité
- les systèmes de sécurité électroniques, composition et missions

UV 11 : Module Gestion des risques

- Protection travailleur isolé
- Sensibilisation aux risques électriques
- les risques incendie
- Maitriser la gestion des alarmes

UV 12 : Module évènementiel spécifique

- Cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation
- Identification des acteurs d'un événement



Programme de formation TFP APS - Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Version 1 du 26/10/2022

- La gestion des spécificités du contrôle d'accès et du filtrage des grands événements

UV 13 : Modules Gestion des situations conflictuelles dégradées

- Les risques de situations conflictuelles dégradées
- Les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes
- Les différents types de stress, définition et mécanisme
- Maîtriser le stress in-situ
- Agir en cas de nécessité

UV 14 : Module Industriel

- Le risque industriel majeur au sein des ICPE
- Les obligations réglementaires en matière d'évaluation des risques professionnels
- Les évaluations des risques professionnels
- Les obligations de l'employeur et de l'employé
- Les principes généraux de prévention
- Les installations classées (ICPE, SEVESO)
- les risques particuliers liés aux produits dangereux

Modalités d'évaluation des acquis :

Le stagiaire est évalué par le formateur tout au long du stage sous forme de QCU

Théorie : 14 QCU Questionnaire à choix unique (1 QCU par UV)

Pratique : Une ronde avec anomalies (15 minutes) et une gestion de PC (15 minutes)

Sanction visée :

A l'issue de la formation le diplôme du TFP APS vous permettra d'avoir la Carte Professionnelle.

Dossier à faire auprès du CNAPS

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Cahier et stylo

Délais moyens pour accéder à la formation :



Programme de formation TFP APS - Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Version 1 du 26/10/2022

CPF : inscription via le site ou application 15 jours avant le début de la formation

AIF : devis sur Kairos nous contacter - Délai 15 jours minimum pour étude du dossier Pole
Emploi

Formation via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique

Financement Personnel : pas de délai spécifique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Possibilité de faire appel à un interprète ou inter médiateurs pour permettre l'accueil des
personnes présentant une déficience.

Un tiers temps vous est accordé pour l'examen selon votre handicap.

Référente handicap : Mme ALSTERS Solenne 04 94 39 88 14

Contact :

Standard : 04 94 39 88 14

Mme Hanane AIT (Responsable pédagogique) et Mme Solenne Alsters (Responsable
administrative) sont à votre écoute afin de vous accompagner dans vos démarches

Taux de réussite à la formation :

91% de réussite (année 2023)

Taux de satisfaction de la formation :

90 % de satisfaction (année 2023)

Tarif :

Nous consulter